

Parcours L3 droit des entreprises : avis ?

Par **Duguit33**, le **26/02/2018** à **16:55**

Bonjour à tous,

Je suis actuellement en 2e année de droit et je dois réaliser un projet présentant le parcours universitaire que j'envisage suivre.

Je souhaiterais m'orienter vers une L3 droit parcours "droit des entreprises" (afin de me diriger vers les métiers d'avocat, de greffier ou peut-être juriste d'entreprise) mais j'ai quelques questions concernant ce cursus :

- Le choix de la L3 "droit des entreprises" paraît-il intéressant ou ferme t-il des portes par rapport à un cursus plus généraliste comme le parcours "droit privé" ?
- Pour ceux qui ont suivi un parcours similaire quel a été votre ressenti par rapport aux matières proposées car ce sont des cours qui n'ont jamais été suivis avant la L3 ?

Puis j'aimerais m'orienter vers un master de "droit des affaires" :

- Ce parcours vous paraît-il cohérent ? Vers quels autres masters se dirigent généralement les étudiants ayant fait une L3 "droit des entreprises" ?
- L'insertion professionnelle est-elle bonne après ce type de master ? Est-ce que la recherche d'une alternance est difficile ?
- Etes-vous satisfait d'avoir suivi cette formation ou au contraire regrettez-vous votre choix ?

Si certains d'entre vous peuvent m'aiguiller sur ce cursus (sans forcément répondre à toutes mes interrogations) je vous en serai très reconnaissante,

En vous souhaitant une bonne journée

Par **Jean-ClaudeDu75**, le **26/02/2018** à **18:08**

Bonjour,

Je pense qu'il est incongru de votre part de soutirer comme cela des informations pour votre projet universitaire.

Cela va sans dire que malgré tout, vous avez l'honnêteté d'envisagé une requête d'assistance de la part de la communauté, nous vous devons donc au moins une brève réponse.

Le droit privé est effectivement la solution privilégié de par sa généralisation et son

accessibilité au monde du travail.

Sur ce, mes plus sincères salutations distinguées.

Par **LouisDD**, le **26/02/2018 à 20:46**

@JCdu75 : Heu... Oui pourquoi pas...

@Duguit33 : opter pour du purement privatiste vous privera de tout manière du public... Donc en soit oui forcément choisir c'est renoncer...

Après sans trop rentrer dans la réponse au sujet, peut être quelques précisions concernant votre projet : qu'elle forme doit il prendre ? Sorte de lettre de motivation qui explique le parcours envisagé ?

Bref après faut aussi voir où vous envisagez de suivre votre cursus parce que chaque fac offre son lot de matières et de choix... Même si globalement un Master droit des affaires comprendra les même matières d'une fac à l'autre, Il est possible que l'une d'elle propose une ou plusieurs matières à choisir différentes d'ailleurs et qui prépare mieux à l'insertion professionnelle...

En espérant que d'autres témoignent sur Le fond du sujet

Bonne soirée

Par **Xdrv**, le **26/02/2018 à 23:01**

Bonjour, je pense être dans la même université que vous, en master droit des affaires. Si vous avez des questions sur cette filière je me ferais un plaisir d'y répondre.

Par **Duguit33**, le **28/02/2018 à 00:49**

Bonsoir,

@JCdu75 : Il s'agit en fait d'une amie qui a voulu me faire une blague en me répondant sur le forum...

@LouisDD : Le projet doit prendre la forme d'un petit dossier, celui-ci doit comprendre mes recherches sur le cursus universitaire que je souhaite suivre (les matières proposées, la cohérence avec mon projet professionnel, les modalités d'accès, etc). Je vous remercie de votre réponse, il est vrai que je me suis intéressée aux matières proposées dans mon université mais je n'ai pas pensé à les comparer avec celles qui sont proposées dans d'autres facultés...

@Marcu13 : Je souhaiterais vous poser quelques questions relatives à votre parcours

universitaire ainsi qu'à la formation proposée à l'Université de Bordeaux, si vous êtes toujours d'accord, je vous ai envoyé celles-ci par message privé. Je vous en remercie d'avance.

Cordialement